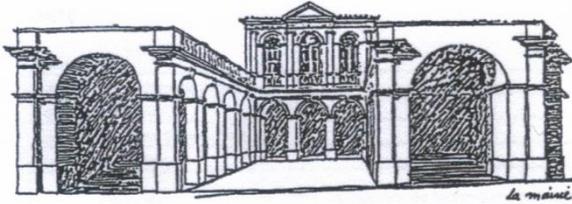


MAIRIE DE SAINT-YBARS
(09210 ARIÈGE)



TÉL. : 05 61 69 18 04 - FAX : 05 61 69 18 16

mairie.saintybars@saint-ybars.fr

Commune de SAINT-YBARS

Commission des travaux

Compte rendu de la réunion du 16 Mai 2015 à 14h00

Présents : BOY Francis

BUOSI Johnny

CHAYNES René

VERKINDEREN Jacques

Absents excusé : BERDOULAT Michel

Absents : CHAUVIN Chantal

BERGOUT Charles

Approbation du compte rendu de la réunion du 22 Novembre 2014.

Ce dernier est déjà distribué aux membres du conseil municipal

Remplacement de Monsieur Michel PERRIN par Madame Anne ANTHUNES.

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Michel PERRIN ne souhaite plus être membre de la commission des travaux. Il propose Madame Anne ANTHUNES nouvelle habitante sur le secteur d'Escayre pour le remplacer. Les membres de la commission sont d'accord mais auraient souhaité connaître cette personne et regrettent qu'elle ne soit pas présente. Monsieur le Maire ne la pas convoquée tant que sa candidature n'est pas approuvée par le conseil municipal.

Etudes des devis pour les travaux de remplacement des fenêtres à la Salle de Vote.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 22 Novembre 2014, les membres présents avaient proposés la remise en état des menuiseries extérieures de la salle de vote ainsi que la pose d'un sas vitré à l'entrée en remplacement de la remise en état des menuiseries extérieures de l'ancien secrétariat au 1^{er} étage. Il présente sous forme de tableaux trois devis comme ci-dessous :

Entreprises	Montant HT	TVA 20%	Montant Total TTC
ESCAYRE ALU	7 543,00€	1 508,60€	9 051,60€
JFM	8 633,00€	1 726,60€	10 359,60€
L.SANCHEZ	8 071,00€	1 614,20€	9 685,20€

Après examen, les membres proposent de retenir l'entreprise ESCAYRE ALU.

Il présente également un devis de l'entreprise du Latou pour les travaux de maçonneries concernant ces trois fenêtres : 1950,00€ HT soit 2340,00€ TTC.

Un devis de la même entreprise concernant la fourniture et la pose d'un plafond en plac-plâtre : 2700,00€ HT soit 2970,00€ TTC.

Accord général des membres pour attribuer ces travaux à l'entreprise du Latou. En contre partie, les membres de la commission évoquent l'idée d'appliquer des pénalités de retard à cette entreprise dans le cas du non respect des délais de réalisation.

Devis d'isolation sur divers Bâtiments communaux.

Monsieur le Maire présente le récapitulatif des travaux d'isolation à réaliser sur divers Bâtiments communaux qui se montent à 7 089,04€ TTC dont 3 005,28€ d'aide par la société Total. Reste à la charge de la commune 4 083,76€ TTC. Les membres de la commission sont ravis de ces travaux qui non seulement sont indispensables mais en plus sont bien subventionnés. Compte tenu qu'il faut réaliser en priorité la pose des fenêtres et du SAS d'entrée à la salle de vote ainsi que la pose du plafond, ces derniers ne seront réalisés qu'à l'automne.

La séance est levée à 15h30

Le Maire,

Francis BOY